



blocage compte joint

Par **sylvia1311**, le **04/10/2019** à **16:31**

bonjour , nous avons a ce jour nos comptes bancaires bloques par un huissier de justice pour des dettes ne me concernant , mon compte personnel a été bloqué ainsi que le compte joint .Or le compte n'est alimente que par le salaire de mon conjointqui n 'est pas concerné par cette créance et il est facile d' en amener la preuve

j ai lu qu'il etait possible de demander la levee de la saisie car mon conjoint doit payer sa pension alimentaire et la banque ne nous a laisse que la SBI soit environ 550 euros pour nous tous (nous sommes 8 en famille recomposée) .

comment demander que son salaire ne soit pas bloqué et auprès de qui , la banque ne semble pas comprendre et l huissier n'est pas non plus ouvert à un arrangement

merci de votre reponse